



AIDE - MEMOIRE
des conditions d'admission détaillées aux postes de
« pépiniéristes-paysagistes » – (m/f)

L'administration communale de la Ville de Luxembourg se propose de recruter pour les besoins du Service Parcs, **plusieurs pépiniéristes-paysagistes** (m/f), dans le régime du salarié (ouvrier), à plein temps et moyennant contrat de louage de service à durée indéterminée (CDI).

a) Conditions d'admissibilité :

- être âgé au moins de 18 années;
- être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne tel que déterminé par la loi du 18 décembre 2009 modifiant l'accès des ressortissants communautaires à la fonction publique luxembourgeoise ;
- faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois) telles que définies par la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues ;
- jouir des droits civils et politiques et offrir les garanties de moralités requises ;
- faire preuve des connaissances professionnelles nécessaires ;
- être détenteur d'un **permis B** ;
- être en possession d'un **CATP/DAP pépiniériste-paysagiste**, soit un certificat étranger reconnu équivalent par le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

b) Descriptif des tâches :

- Entretien des espaces verts et exécuter les travaux de jardinage ;
- Effectuer des plantations d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces ;
- Tailler les arbres, les haies, les arbustes et les plantes vivaces de manière professionnelle ;
- Enlever les mauvaises herbes de manière professionnelle ;
- Effectuer le mulching selon les besoins ;
- Entretien, replanter et restaurer les pelouses ;
- Être capable de manipuler des équipements lourds tels que motoculteurs, broyeurs, tondeuse à gazon, fraiseuse, tracteur, scie à moteur, sécateur à main, débroussailleuse, transporteur, etc.
- Préparer les travaux du sol à l'aide de fraiseuses ;
- Nettoyer les espaces verts ;
- Vider les poubelles sur les espaces verts si nécessaire ;
- Arroser les arbres, les haies et les autres espaces verts si nécessaire ;
- S'assurer de l'utilisation correcte de toutes les machines ;
- Exécuter de petits travaux d'entretien sur les machines et véhicules (graissage, vérification des niveaux d'huile, du liquide de refroidissement, lavage des machines) ;
- Participer à l'inventaire du quartier en question et communiquer tout changement y relatif au subordonné ;

- Participer à des formations régulières ;
- Nettoyer les salles de l'équipe et le véhicule du service ;
- Entretenir les machines et instruments de travail ;
- Garantir le chargement correct lors du transport d'appareils, d'outils, de matériel et en particulier de carburants dans les bidons ;
- Porter les vêtements de sécurité prescrits et respecter les consignes de sécurité ;
- Participer à l'arrosage estival des espaces verts si nécessaire ;
- Participation au service de permanence du service hivernal selon le plan d'intervention ;
- Participer à la rotation du service de nettoyage selon le plan d'intervention en cours d'année.

L'énumération des tâches n'est pas exhaustive et elle pourra être sujette à modification suivant les besoins du service. De plus amples renseignements concernant les tâches peuvent être demandés auprès de M. Yann THILL, chef de service, au numéro de téléphone 4796-3413.

c) Compétences et exigences :

- Travail autonome ;
- Sens des responsabilités ;
- Esprit d'initiative ;
- Bon esprit d'équipe ;
- Ne pas être sujet au vertige ;
- Ponctualité et fiabilité ;
- Ne présenter aucune restriction physique ;

d) Pièces à joindre :

1. demande d'emploi (**veuillez rappeler la référence : 464-DAP-Parcs**) ;
2. curriculum vitae détaillé et certifié sincère ;
3. photo d'identité récente ;
4. acte de naissance ou acte de mariage ;
5. copie de la carte d'identité
6. copie de la carte de sécurité sociale ;
7. extrait récent du casier judiciaire n°3 + 4 (www.guichet.lu) ;
8. certificat d'affiliation établi par le « Centre commun de la sécurité sociale » (www.guichet.lu) ;
9. copie du diplôme et/ou certificats d'études ;
10. copie du permis de conduire (B) ;
11. le cas échéant, copie du statut de travailleur handicapé délivré par l'« Agence pour le développement de l'emploi » (Adem).

Les candidats (m/f) sont priés de fournir un **numéro de téléphone** par lequel il/elles pourront être contacté(e)s.

Les demandes munies des pièces à l'appui requises sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins, L-2090 Luxembourg pour le **vendredi, 20 mars 2026** au plus tard.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en compte.

e) Conditions et modalités de recrutement :

Les candidat(e)s retenu(e)s seront engagé(e)s dans le régime du salarié (type ouvrier), à plein temps et moyennant contrat de louage de service à durée indéterminée.

Le recrutement est réalisé sur base d'une analyse des dossiers de candidatures, d'entretiens et le cas échéant suivant d'autres démarches éventuelles à définir selon les situations.

Ils/elles devront se soumettre à un examen médical fait par le médecin de travail, par application des dispositions de l'article L- 326-1 du Code du Travail. Les modalités pratiques de l'examen médical seront communiquées au (à la) candidat(e) en temps utile.

L'horaire normal journalier de travail est de 06h30 à 14h30, une pause rémunérée de 30 minutes étant incluse dans cet horaire.

f) Rémunération :

La rémunération du/de la salarié(e) correspond à la carrière « **Lohngruppe F – Gärtner Außenanlagen 2** » telle que prévue aux articles 26 et 27 de la convention collective des salariés de la Ville de Luxembourg.

La carrière « **Lohngruppe F – Gärtner Außenanlagen 2** » évolue de l'échelon 0 (175 points indiciaires) à l'échelon 15 (280 points indiciaires) et l'avancement se fait de façon biennale.

Pendant les deux premières années de service, le titulaire pouvant se prévaloir d'une expérience professionnelle

- inférieure à 10 années : touchera une indemnité de 175 points indiciaires, soit 4.258,49 € brut pendant la première année. Pendant la deuxième année, il/elle bénéficie d'une indemnité de 185 points indiciaires, soit 4.501,83 € brut au nombre-indice actuel de 968,04.
- supérieure à 10 années : touchera pendant la première et la deuxième année une indemnité correspondant à l'échelon dans lequel il/elle sera classé(e) à la fin de la période d'initiation, diminuée d'un échelon.

En outre, ils/elles toucheront une prime de 21 points indiciaires (Sonderzulage), ce qui correspond à 511,02 € brut.

Le salarié qui est père ou mère d'un ou de plusieurs enfants pour lequel ou lesquels sont versées des allocations familiales de la part de la Caisse pour l'avenir des enfants, bénéficie d'une allocation de famille de 29 points indiciaires à savoir 705,69 € brut.

Le salarié bénéficie d'une allocation de fin d'année.

L'indemnité est adaptée aux variations du coût de la vie, constaté par l'indice pondéré, suivant les dispositions afférentes.

Les titulaires seront affilié(e)s à la Caisse Nationale d'Assurance Pension, ainsi qu'à la Caisse Nationale de Santé y rattachée, dont bénéficieront également le cas échéant certains membres de sa famille.

CURRICULUM VITAE POUR UN POSTE DE SALARIE QUALIFIÉ (ouvrier)

Référence du poste : 464-DAP-Parcs ☐



Données personnelles

Nom : _____
Prénom(s) : _____
Adresse officielle : Pays : _____
N° et Rue : _____
Code postal : _____ Localité : _____
Téléphone : _____ Fax : _____
GSM : _____ E-mail : _____
Etat civil et enfants : _____
Lieu de naissance : _____ Date de naissance : _____
Pays : _____ Nationalité : _____
N° matricule social

--	--	--	--

--	--

--	--

--	--	--	--

 Homme ☐ Femme ☐

Le demandeur déclare avoir pris acte :

- que l'indication d'informations erronées dans ce document ou durant l'entretien, constitue une raison suffisante de résiliation du contrat de travail en cas d'engagement ultérieur ;
- qu'il doit être détenteur d'un casier judiciaire vierge en cas d'engagement ;
- qu'il est ressortissant d'un Etat membre de l'UE ;
- qu'il doit faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois).

Le candidat déclare qu'il autorise la Ville à traiter par informatique, en vue des procédures de recrutement ultérieures, les données personnelles récoltées dans ce formulaire sous réserve de l'observation de la protection des données nominatives.

Enseignement et formation (merci de respecter l'ordre chronologique)

Etablissement :
Type de formation :
Diplôme/certificat :
Dates début/fin :
Remarques :

Etablissement :
Type de formation :
Diplôme/certificat :
Dates début/fin :
Remarques :

Expériences professionnelles (merci d'indiquer les plus récentes)

Employeur :

Secteur :

Fonction :

Dates début/fin :

Tâches :

Employeur :

Secteur :

Fonction :

Dates début/fin :

Tâches :

Employeur :

Secteur :

Fonction :

Dates début/fin :

Tâches :

Permis de conduire

Type de permis :

Libellé :

Date d'émission :

Date de validité :

Certificat de qualification initiale des conducteurs professionnels de poids lourds ? OUI ☐ NON ☐

Si OUI, 140 heures ☐ ou 280 heures ☐

Connaissance des langues

Luxembourgeois

Français

Allemand

Autres

LECTURE

ECRITURE

EXPRESSION

COMPREHENSION

1 = élémentaire, 2 = suffisant, 3 = avancé

Autres informations

Quelles sont les motivations à l'origine de votre candidature ?

Conditions de travail

Avez-vous des restrictions pour exercer certaines tâches et activités ? Citez ces activités et les contraintes respectives.

Bénéficiez-vous du statut de travailleur handicapé ? OUI ☐ NON ☐

Si OUI copie de la décision de reconnaissance de la qualité du travailleur handicapé établie par l'agence pour le développement de l'emploi (ADEM).

Commentaires :

Autres remarques

Lieu et date : _____ Signature : _____